



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/24/Add.1
28 septembre 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session

RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE DU SOMMET MONDIAL POUR LE
DÉVELOPPEMENT SOCIAL SUR SA DEUXIÈME SESSION*

(22 août-2 septembre 1994)

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>Paragraphes</u> | <u>Page</u> |
|---|--------------------|-------------|
| I. QUESTIONS D'ORGANISATION | 1 - 18 | 3 |
| A. Ouverture et durée de la session | 1 - 4 | 3 |
| B. Participants | 5 - 12 | 3 |
| C. Bureau | 13 | 8 |
| D. Ordre du jour et organisation des travaux | 14 - 16 | 8 |
| E. Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles régissant leur participation, énoncées dans la décision 2 du Comité préparatoire | 17 | 9 |
| F. Documentation | 18 | 9 |
| II. ÉTAT DES PRÉPARATIFS DU SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL | 19 - 24 | 9 |
| III. RÉSULTATS DU SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : PROJET DE DÉCLARATION ET PROJET DE PROGRAMME D'ACTION | 25 - 78 | 9 |

* Le présent document est la version ronéotypée du rapport du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social sur sa deuxième session. Le rapport définitif constituera le Supplément No 24 des Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-neuvième session (A/49/24/Rev.1).

TABLE DES MATIÈRES (suite)

| | <u>Paragraphe</u> s | <u>Page</u> |
|---|---------------------|-------------|
| IV. PROJET DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR PROVISOIRE DU SOMMET | 79 - 82 | 16 |
| V. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TROISIÈME SESSION DU COMITÉ PRÉPARATOIRE | 83 - 84 | 18 |
| VI. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE | 85 | 18 |

ANNEXES

| | | |
|---|--|----|
| I. Décisions adoptées par le Comité préparatoire à sa deuxième session | | 19 |
| II. Rapport oral du Président du Comité plénier chargé d'étudier le projet de programme d'action | | 30 |
| III. Documents dont était saisi le Comité préparatoire à sa deuxième session | | 32 |

I. QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Comité préparatoire a tenu sa deuxième session au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 22 août au 2 septembre 1994. Il a tenu 16 séances plénières (de la 1re à la 16e) et un certain nombre de réunions officielles, ainsi que cinq réunions du Groupe de travail sur les points 3 et 5 de l'ordre du jour.
2. La session a été ouverte par le Président du Comité préparatoire.
3. À sa 1re séance, le 22 août, le Secrétaire général a prononcé une allocution.
4. À la même séance, le Président du Comité préparatoire a fait une déclaration liminaire.

B. Participants

5. Les États suivants étaient représentés : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Équateur, Égypte, El Salvador, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Siège, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

6. La Palestine était représentée par un observateur.

7. Les organismes et programmes des Nations Unies suivants étaient représentés : Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Haut Commissariat des Nations Unies pour le réfugiés (HCR), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour le contrôle international

/...

des drogues (PNUCID), Université des Nations Unies (UNU), Programme des Volontaires des Nations Unies, Programme alimentaire mondial (PAM), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

8. Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels était représenté.

9. Les institutions spécialisées suivantes étaient représentées : Organisation internationale du travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation mondiale de la santé (OMS), Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

10. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Agence de coopération culturelle et technique, Comité consultatif juridique afro-asiatique, Union européenne, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Organisation internationale pour les migrations (OIM), Système économique latino-américain (SELA), Ligue des États arabes et Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

11. Les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ci-après étaient représentées :

Catégorie I : Alliance coopérative internationale, Assemblée mondiale de la jeunesse, Association soroptimiste internationale, Chambre de commerce internationale, Confédération internationale des syndicats libres, Confédération mondiale du travail, Congrès du monde islamique, Conseil de l'archevêché orthodoxe grec d'Amérique du Nord et du Sud, Conseil international de l'action sociale, Conseil international des agences bénévoles, Fédération internationale des associations de personnes âgées, Fédération internationale des producteurs agricoles, Fédération internationale pour le planning familial, Mouvement international de la jeunesse et des étudiants pour les Nations Unies, Organisation internationale des employeurs, Organisation internationale des unions de consommateurs, Rotary international, Société internationale pour le développement, Zonta international;

Catégorie II : ActionAid, AFS Inter-Cultural Programs, Inc., Agence internationale pour l'industrialisation rurale, Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens, American Association of Retired Persons, Amnesty International, Assemblée mondiale des petites et moyennes entreprises, Association américaine des juristes, Association des femmes du Pacifique et de l'Asie du Sud-Est, Association internationale contre la torture, Association médicale du Commonwealth, Association mondiale des fédéralistes mondiaux, Association mondiale des guides et des éclaireuses, Association pour la solidarité entre les femmes arabes, Bureau international catholique de l'enfance, Caritas Internationalis (Confédération internationale des charités catholiques), Centre italien de solidarité, Comité consultatif mondial de la Société des amis, Commission internationale catholique pour les migrations, Communauté internationale Baha'ie, Conférence des femmes de l'Inde, Conférence mondiale des religions pour la paix, Conseil consultatif anglican, Conseil

international des traités indiens, Conseil mondial des peuples indigènes, Conseil national des femmes allemandes – Union fédérale des associations de femmes allemandes et des groupes féminins des diverses associations d'Allemagne, Coopération internationale pour le développement et la solidarité, Education International, Emmaüs International, Entraide universitaire mondiale, Fédération internationale de la vieillesse, Fédération internationale des assistants sociaux, Fédération internationale des centres sociaux et communautaires, Fédération internationale des femmes diplômées des universités, Fédération internationale des journalistes, Fédération internationale Terre des hommes, Fédération luthérienne mondiale, Fédération mondiale des femmes méthodistes, Fédération mondiale des sourds, Fédération universelle des associations chrétiennes d'étudiants, Fonds chrétien pour l'enfance, Greenpeace International, Institut (international) des affaires culturelles, International Architects Designers Planners for Social Responsibility (ARC-PEACE), Ligue internationale des femmes pour la paix, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Ligue internationale pour le droit et la libération des peuples, Mouvement international de la réconciliation, Mouvement international pour l'union fraternelle entre les races et les peuples (UFER), Organisation des capitales et villes islamiques, Organisation internationale de développement de ressources indigènes, Organisation mondiale des personnes handicapées, OXFAM (Royaume-Uni et Irlande), Pax Christi-Mouvement international catholique pour la paix, Réhabilitation internationale, Sentier de la Paix, Service chrétien mondial, Service international pour les droits de l'homme, Service social international, Société internationale de recherche sur l'agression, Society for the Psychological Study of Social Issues (SPSSI), Trickle-Up Program, Union mondiale des aveugles, Union mondiale des femmes rurales, Union mondiale des organisations féminines catholiques, Vision mondiale internationale, Worldview International Foundation;

Liste : Amis de la Terre International, Association internationale d'éducateurs de communauté, Association internationale de gérontologie, Association internationale des charités, Association internationale des étudiants en sciences économiques commerciales, Association pour les études internationales, Center of Concern, Centre de la tribune international des femmes, Conseil international des psychologues, Conseil latino-américain de sciences sociales, Conseil mondial de la paix, Fédération mondiale des communautés de vie chrétienne, FIAN – Pour le droit à se nourrir, Gray Panthers, Helpage International, Institut international de politique publique, Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme, Natural Resources Defence Council, Inc., Third World Movement Against the Exploitation of Women, Université spirituelle internationale des Brahma-Kumaris.

12. Les organisations non gouvernementales accréditées suivantes étaient représentées : Academy of Gandhian Studies, African Development Initiatives Network, African Social and Environmental Studies Programme, All-China Federation of Trade Unions, Alternag/Association guinéenne d'études et Alternatives, Amel Association, American Forum for Global Education, American Judges Association, Appropriate Technology International, APPROTECH ASIA, Aquarius International Centre for Development, Asamblea Espiritual Nacional de los Baha'ís de Chile, Asian Women Human Rights Council, Asociación Cultural Sejekto de Costa Rica, Asociación Kunas Unidos por Nabguana, Asociación Salvadoreña de Apoyo Integral, Association américaine des juristes – Section

canadienne, Association femmes jeunesse dans l'environnement maghrébin, Association for the Protection of the Environment, Association mondiale des entrepreneurs pour le Sommet social (BUSCO), Association of Development Agencies in Bangladesh, Association of the Churches' Development Services, Association pour le progrès et la défense des droits des femmes maliennes, Association québécoise des organismes de coopération internationale, Association togolaise d'action sociale, Bangladesh Centre for Advanced Studies, Bangladesh Garment Workers' and Employees' Federation, Bisan Center for Research and Development, Brazilian Institute of Social and Economic Analyses, Bread for the World Foundation on Hunger and Development, CADIC (A.S.B.L), Campaign for the Earth Foundation, Canadian Council For International Cooperation, Canadian Council on Social Development, Canadian Oceans Caucus, Caritas-Niger, Catholic Organization for Development Co-operation of the Netherlands, Center for Women's Global Leadership, Center for Development of International Law, Center for Development Services, Center for Documentation, Research and Training on the South West Indian Ocean, Center for Psychology and Social Change, Center for Social Research, Center for Youth and Social Development, Center of Concern for Child Labour, China Disabled Persons' Federation, Cladem - Comité latino-américain de défense des droits de la femme, Collectif des organisations non gouvernementales au Liban, Comunicación Cultural, A.C., Community for Human Development, Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement, Cooperative Foundation Philippines, Inc., Coptic Evangelical Organization for Social Services, Cordilera Women's Education and Resource Center, Inc., Council on International and Public Affairs, Country Women Association of Nigeria, Cousteau Society, Inc., Danish Council of Organizations of Disabled People, Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), Development Group for Alternative Policies (The Development GAP), Ecuadorian Corporation of Private Non-Profit Organizations, El Taller, EMO - BARAKA, Union for Peasant Promotion, ENDA inter-arabe environnement et développement, English International Association, Enviro-protect - International Association for Environmental Protection in Africa, Environmentalists Society, Equipo Pueblo, Eraçao de Orgaos para Assistencia Social e Educacional, Eurodad/European Network on Debt and Development, European Federation of National Organisations Working with the Homeless, Eurostep (European Solidarity Towards Equal Participation Of People), EZE - Protestant Organisation for Cooperation in Development, Faire l'Europe de la grande solidarité, Farming Systems Kenya, Federation of Independent Trade Unions Of Russia, Foro de Apoyo Mutuo-Mutual Support Forum, Franciscans International, Fundación para la Investigación y Proteccion del Medio Ambiente, Fundación Dr. Guillermo Manuel Ungo, Fundación Polar, Fundación Salvadoreña para la Promoción del Desarrollo Social y Económico, General Assembly Binding Women for Reforms, Integrity, Equality, Leadership and Action (GABRIELA), General Confederation of Trade Unions, Global Alliance for Women's Health, Global Coalition for Africa, Global Futures Network, Gokul Prakalp Pratishtan, Grassroots Organizations Operating Together in Sisterhood (GROOTS International), Green Belt Movement (Kenya), Groupe de recherche, d'études et de formation "Femmes-action", Guinea Development Foundation, Harvard School of Social Health/Francois-Xavier Bagnoud Center for Health and Human Rights, Hawwa Associates, Indian Society for Community Education, Industrial Designers Society of America, Institute for Socio-economic Development, Institute of Sisters of Mercy of the Americas, Institute of Social Studies Trust, Institute of Socio-economic Studies, Institute of Training Concern, Instituto de Aço Cultural, Instituto de Comunicacion y Desarrollo, Instituto de Estudos da

Religiao, Instituto del Tercer Mundo, Integrated Holistic Approach - Urban Development Project, International Center for Economic Growth, International Center for Human Rights and Democratic Development, International Center for Integrative Studies, International Center for Research on Women, International Centre for Peace Building, International Coalition for Development Action, International Fund for National Directorate of Employment, International Institute For Sustainable Development, International Jurists Organisation (Asia), International Network for Environmental Management, International S.T.E.P.S. Foundation, International Synergy Institute, International Women's Health Coalition, Isis International (Chile), Japanese Preparatory Committee for the Non-Governmental Organizations Forum for the World Summit for Social Development, Jubaland Relief and Rehabilitation Society, KOHRNET - Korea Human Rights Network, Lauravetl'an Foundation, Inc. (United States office), Ligue marocaine pour la protection de l'enfance, Loretto Community (Sisters of Loretto and co-members), MADRE, Margaret Sanger Center of International Planned Parenthood of New York City, Mellemfolkeligt Samvirke/Association danoise de coopération internationale, Mouvement action chômage de Montréal, National Anti-Poverty Organization, National Centre for Development Cooperation, National Coal Association, National Council of Women in Denmark, National Spiritual Assembly of the Bahá'ís of Denmark, National Union of Eritrean Women, National Union of Eritrean Youth, Netherlands Organization for International Development Cooperation, Network of Non-Governmental Organizations of Trinidad and Tobago for the Advancement of Women, Non-Governmental Organizations Forum for Drinking Water Supply and Sanitation, Non-Governmental Organizations Coordinating Committee of Zambia, Opam America for World Literacy, Organization of Rural Associations for Progress, Organizing Committee - People's Decade for Human Rights Education, Inc., Overseas Development Council, Pacific Asia Resource Center, Pan African Movement, Peace Action, Peace and Cooperation - Paz y Cooperación, People to People Aid Movement, People's Alliance for Social Development, Peoples' Forum 2001 (Japan), Peter Hesse Foundation, Philippine Institute of Alternative Futures, Philippine Rural Reconstruction Movement, Physicians for Global Survival (Canada), Physicians for Social Responsibility, Platform Social Summit, Population Reference Bureau, Inc., PROSHIKA - A Centre for Human Development, Red de educación popular entre mujeres, Réseau sous-régional femmes africaines et droits humains, Rivers Club, Rural Development Leadership Network, Rural Reconstruction Nepal, Save the Children Fund of the United Kingdom, School Sisters of Notre Dame, Secours populaire français, Shirkat Gah, Solidarité populaire Québec, South-East Asia Centre for Environment and Development, Sri Lanka Environmental Journalists Forum, Sulabh International Social Service Organization, Sunray Meditation Society, Synergos Institute, Taller Salud, Inc., Technical Assistance for Rural Development - TARD, Temple of Understanding, Third World Network, TINIGUENA, Ubinig (Policy research for development alternatives), Uganda Women Tree Planting Movement, Union des femmes méthodistes du Bénin, United Methodist Church/General Board of Church Society, United Methodist Church/General Board of Global Ministries, United Nations Association of Denmark, United Nations Association of Russia, Wittenberg Center for Alternative Resources, Women for International Peace and Arbitration, Women in Development - Europe, Women's Commission for Refugee Women and Children, Women's Environment and Development Organization, World Citizen's

Assembly, World Economy Ecology and Development, World Information Service on Energy, World Information Transfer, Inc., World Wide Fund for Nature, WSM Partners in Development, Young Men's Christian Association of the United States of America, Youth Charitable Organization, Youth Resource Development Council.

C. Bureau

13. Le Bureau, dont les membres avaient été élus par le Comité préparatoire à sa session d'organisation, n'a subi aucun changement :

Président : Juan Somavía (Chili)

Vice-Présidents : Australie, Cameroun, Danemark (de droit), Inde, Indonésie, Lettonie, Mexique, Pays-Bas, Pologne et Zimbabwe.

D. Ordre du jour et organisation des travaux

14. À sa 1^e séance, le 22 août, le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote A/CONF.166/PC/14. Il était ainsi rédigé :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles régissant leur participation, énoncées dans la décision 2 du Comité préparatoire.
3. État des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social :
 - a) État du Fonds d'affectation spéciale;
 - b) Programmes d'information.
4. Résultats du Sommet mondial pour le développement social : projet de déclaration et projet de programme d'action.
5. Projet de règlement intérieur provisoire du Sommet.
6. Ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité préparatoire.
7. Adoption du rapport du Comité préparatoire.

15. À la même séance, le Comité préparatoire a approuvé le projet d'organisation des travaux (A/CONF.166/PC/L.14/Rev.1).

16. Le Comité préparatoire, à la même séance, a également accordé le statut d'observateur aux organisations intergouvernementales suivantes : Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et Organisation de coopération et de développement économiques.

E. Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles régissant leur participation, énoncées dans la décision 2 du Comité préparatoire

17. À sa 1re séance, le 22 août, le Comité préparatoire a approuvé la liste des organisations non gouvernementales dont l'accréditation est recommandée dans le document A/CONF.166/PC/11/Add.1 (voir annexe I, décision 2/1).

F. Documentation

18. La liste des documents dont le Comité préparatoire est saisi figure dans l'annexe III.

II. ÉTAT DES PRÉPARATIFS DU SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

19. Le Comité préparatoire a examiné le point 3 de l'ordre du jour à ses 1re, 9e et 16e séances, les 22 et 26 août et le 2 septembre 1994. Il était saisi d'une note du Secrétariat sur l'état des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social (A/CONF.166/PC/15).

20. À la 1re séance, le 22 août, le Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable a fait une déclaration liminaire.

21. À la même séance, le représentant du Danemark a fait une déclaration.

22. À la 9e séance, le 26 août, les représentants du Danemark, de la Sierra Leone, du Mali et du Malawi ont fait des déclarations.

23. À la 16e séance, le 2 septembre, le Comité préparatoire était saisi d'une note du Secrétariat (A/CONF.166/PC/L.20) sur l'état des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social.

24. À la même séance, après une déclaration faite par le représentant du Danemark, qui a proposé un amendement au document, le Comité préparatoire a adopté le texte publié sous la cote A/CONF.166/PC/L.20, tel qu'il avait été modifié oralement, en tant que décision (voir annexe I, décision 2/2).

III. RÉSULTATS DU SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL :
PROJET DE DÉCLARATION ET PROJET DE PROGRAMME D'ACTION

25. Le Comité préparatoire a examiné le point 4 de l'ordre du jour à ses 1re à 16e séances, du 22 août au 2 septembre 1994. Ils étaient saisis des documents suivants :

a) Examen des engagements internationaux qui ont été pris en ce qui concerne la pauvreté, l'emploi et l'intégration sociale (A/CONF.166/PC/16);

b) Note du Secrétaire général concernant une réunion d'experts sur la pauvreté (A/CONF.166/PC/17);

c) Activités du système des Nations Unies en ce qui concerne les thèmes essentiels (A/CONF.166/PC/18);

d) Note du Secrétariat sur les données relatives aux publications et indicateurs concernant le développement social au sein du système des Nations Unies (A/CONF.166/PC/19);

e) Note du Secrétaire général sur les contributions des organes, organismes et programmes du système des Nations Unies (A/CONF.166/PC/20 et Add.1-11);

f) Note du Secrétaire général concernant les vues des gouvernements sur un projet de déclaration et un projet de programme d'action (A/CONF.166/PC/21 et Add.1);

g) Lettre datée du 9 août 1994 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Australie et le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/CONF.166/PC/22);

h) Lettre datée du 16 août 1994 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/CONF.166/PC/23);

i) Note du Secrétaire général contenant le projet de déclaration et le projet de programme d'action (A/CONF.166/PC/L.13).

Projet de déclaration et projet de programme d'action

26. À sa 1re séance, le 22 août, le Comité préparatoire a commencé l'examen du projet de programme d'action publié sous la cote (A/CONF.166/PC/L.13).

27. Des déclarations ont été faites au sujet du chapitre I par les représentants des pays suivants : Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Algérie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du groupe des 77 et de la Chine), Inde, Mexique, Slovaquie, Zimbabwe, Soudan et Pérou.

28. À la même séance, les représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont fait des déclarations : The Cousteau Society et le Conseil international de l'action sociale.

29. À la 2e séance, le 22 août, des déclarations ont été faites au sujet du chapitre I par les représentants des pays ci-après : Suède (également au nom du Danemark, de la Finlande, de l'Islande et de la Norvège), États-Unis d'Amérique, Chili, Pakistan, Croatie, Fédération de Russie, République islamique d'Iran, Indonésie, Australie, Brésil, Jamaïque, Nigéria, Japon, Kenya, Philippines, Ouganda, République de Corée, Cuba, Zambie, Lettonie, Chine, Canada, Malaisie, Uruguay, Nouvelle-Zélande, Pologne et Bangladesh.

30. Les observateurs du Saint-Siège et de la Suisse ont également fait des déclarations.

31. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants du FMI et de l'OMS.

32. À la même séance, les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après ont fait des déclarations : Netherlands Organization for International Development Cooperation (également au nom d'Eurostep), American Association of Retired Persons, Association mondiale des entrepreneurs pour le Sommet mondial, Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN), Confédération mondiale du travail, Fédération internationale des associations de personnes âgées, Organisation mondiale des personnes handicapées, Fédération internationale des assistants sociaux et des assistantes sociales, People's Alliance for Social Development, Third World Network et Philippines Rural Reconstruction Movement.

33. À la 3e séance, le 23 août, des déclarations ont été faites au sujet du chapitre II du projet de programme d'action par les représentants des pays ci-après : Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Algérie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), Autriche, Maroc, Sénégal, Chili, Bénin, Sri Lanka, Fédération de Russie, Namibie, Inde, Croatie, Japon, Chine, Cuba, Norvège (également au nom du Danemark, de la Finlande, de l'Islande et de la Suède), Égypte, États-Unis d'Amérique, Australie, Malawi, Swaziland, République islamique d'Iran, Pakistan, Guinée, Malaisie, Lettonie, Bangladesh et Sénégal.

34. Les observateurs du Saint-Siège et de la Suisse ont également fait des déclarations.

35. À la même séance, des déclarations ont été faites par les organisations non gouvernementales ci-après : Brazilian Institute of Social and Economic Analyses, Conseil latino-américain de sciences sociales et le Synergos Institute (au nom d'un groupe de dirigeants sociaux).

36. À la 4e séance, le 23 août, des déclarations ont été faites au sujet du chapitre III du projet de programme d'action par les représentants des pays ci-après : Algérie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Suède (également au nom du Danemark, de la Finlande, de l'Islande et de la Norvège), Cameroun, Chili, Inde, Cuba, Bangladesh, Singapour, Fidji, Équateur, Japon, Autriche, Burkina Faso, Chine, États-Unis d'Amérique, Australie, Bénin, République islamique d'Iran, Canada, Malaisie, Namibie, Fédération de Russie, République de Corée, Indonésie et Antigua et Barbuda.

37. L'observateur de la Suisse a également fait une déclaration.

38. À la même séance, les représentants de l'OIT et de la Banque mondiale ont fait des déclarations.

39. Le représentant de l'Université des Nations Unies a également fait une déclaration.

40. Des déclarations ont également été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après : Confédération internationale des syndicats libres, Chambre de commerce internationale (également au nom de l'Organisation internationale des employeurs), Alliance coopérative internationale, Trickle Up Program, Réhabilitation internationale et la International S.T.E.P.S. Foundation, ainsi qu'un groupe d'organisations non gouvernementales de femmes.

41. À la 4e séance également, les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations au sujet du chapitre II : Uruguay, Côte d'Ivoire, Antigua et Barbuda, République de Corée, Pérou, Éthiopie, Indonésie, Belize, Bélarus, Canada, Pologne, Ghana, Burkina Faso, Philippines, Ouganda, Nouvelle-Zélande et Fidji.

42. Les représentants de la Banque mondiale, du FIDA, de l'UNESCO et de la FAO ont fait des déclarations.

43. À la même séance, les représentants du PAM et de la CNUCED ont fait des déclarations.

44. À la 4e séance également, les organisations non gouvernementales ci-après ont fait des déclarations : Mellemsfolkeligt Samvirke/Danish Association for International Cooperation, Emmaus International, ActionAid et la Fédération internationale des femmes diplômées des universités, ainsi qu'un comité d'organisations non gouvernementales qui s'occupent des personnes âgées.

45. À la 5e séance, le 24 août, des déclarations ont été faites au sujet du chapitre IV du projet de programme d'action par les représentants des pays ci-après : Algérie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), Mexique, Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Canada, Pologne, Inde, Liban, Norvège (également au nom du Danemark, de la Finlande, de l'Islande et de la Suède), Autriche, Pakistan, Soudan, Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique, Indonésie, Croatie, Australie, Chine, Chili, Bangladesh, Jamaïque, République islamique d'Iran, Slovaquie, Japon, Tunisie, Zimbabwe et Bénin.

46. Les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après ont également fait des déclarations : Centre of Concern for Child Labour, Temple of Understanding, Franciscans International et l'Union mondiale des aveugles, ainsi qu'un groupe d'organisations non gouvernementales de femmes.

47. À la 6e séance, le 24 août, des déclarations ont été faites au sujet du chapitre V du projet de programme d'action par les représentants des pays ci-après : Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Italie, Finlande (également au nom du Danemark, de l'Islande, de la Norvège et de la Suède), Algérie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), Inde, Côte d'Ivoire, Égypte, France,

Fédération de Russie, Bangladesh, Roumanie, Nigéria, Népal, Zimbabwe, Sénégal, Maroc, Arabie saoudite, Niger, Autriche, Pakistan, Chine, Malaisie, Indonésie, Chili, Mexique, Japon, Philippines, République islamique d'Iran, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sierra Leone, Ukraine, Malawi, Bénin, États-Unis d'Amérique, Angola, Mali, Nicaragua, Guinée et République de Corée.

48. L'observateur de la Suisse a également fait une déclaration.

49. À la même séance, des déclarations ont été faites par les représentants du FMI et de l'ONUDI.

50. Le représentant du Comité des droits économiques, sociaux et culturels a également fait une déclaration.

51. À la même séance, des déclarations ont été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après : Women's Environment and Development Organization, Fédération internationale des producteurs agricoles, OXFAM, Organisation internationale des unions de consommateurs, Global Alliance for Women's Health, Association américaine des juristes, Fédération internationale des centres sociaux et communautaires et Center for Youth and Social Development, ainsi qu'un groupe d'organisations non gouvernementales de femmes.

52. À la 6e séance également, le Comité préparatoire a entendu des déclarations au sujet du chapitre IV faites par les représentants des pays ci-après : Nouvelle-Zélande, Guinée, Malaisie, République de Corée, Lettonie et Malte.

53. L'observateur du Saint-Siège a également fait une déclaration.

54. Une déclaration a été faite par le représentant du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues.

55. À la même séance, les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après ont fait des déclarations : International Indian Treaty Council, Cordilera Women's Education and Resource Center, Inc., et le Groupe de recherche, d'études et de formation "Femmes-action", ainsi qu'un groupe d'organisations non gouvernementales qui s'occupent des enfants.

56. À sa 7e séance, le 25 août, le Comité préparatoire a commencé l'examen du projet de déclaration publié sous la cote A/CONF.166/PC/L.13.

57. Des déclarations ont été faites par les représentants des pays ci-après : Australie, États-Unis d'Amérique, Algérie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), Mexique, Chili, Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Chine, Sénégal, Pologne, Croatie, Bénin, Cuba, Canada, Burkina Faso, Slovaquie, Pakistan, Tunisie, Fédération de Russie, Liban, Bangladesh, Inde, Viet Nam, République islamique d'Iran, Bélarus et Kenya.

58. Des déclarations ont également été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après : Instituto del Tercer Mundo (au nom d'un groupe d'organisations qui s'occupent du développement), Education International, Confédération internationale des syndicats libres, ainsi qu'un groupe d'organisations non gouvernementales de femmes.

59. À la même séance, l'observateur d'une commission pour la conduite éclairée des affaires mondiales a également fait une déclaration.

60. À la 8e séance, le 25 août, des déclarations ont été faites au sujet du projet de déclaration par les représentants des pays ci-après : Japon, Nouvelle-Zélande, Malaisie, Philippines, Jamaïque, Bulgarie, Indonésie, Brésil, République de Corée, Soudan, Koweït et Suède.

61. Les observateurs du Saint-Siège et de la Suisse ont également fait des déclarations.

62. À la même séance, le représentant du programme des Volontaires des Nations Unies a fait une déclaration.

63. Des déclarations ont également été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après : International Institute for Sustainable Development, Association internationale de gérontologie, People to People Aid Movement et le Conseil international d'action sociale.

64. À la 9e séance, le 26 août, le Secrétaire général adjoint à la coordination des politiques et au développement durable a présenté un document de travail sur le projet de programme d'action (A/CONF.166/PC/CRP.2).

65. Des déclarations ont été faites par les représentants du Bénin et du Soudan.

66. À la 10e séance, le 29 août, des déclarations ont été faites au sujet du document A/CONF.166/PC/CRP.2 par les observateurs d'un groupe d'organisations non gouvernementales de femmes et d'un groupe d'organisations non gouvernementales qui s'occupent du développement.

67. À la 11e séance, le 30 août, des déclarations ont été faites au sujet du document A/CONF.166/PC/CRP.2 par les observateurs d'un groupe d'organisations non gouvernementales d'Afrique et d'un groupe d'organisations non gouvernementales qui s'occupent de la protection des droits de l'enfant.

68. À la 12e séance, le 30 août, des déclarations ont été faites au sujet du document A/CONF.166/PC/CRP.2 par les observateurs d'un groupe d'organisations non gouvernementales d'Asie du Sud et d'un groupe d'organisations non gouvernementales qui s'occupent des jeunes.

69. À la 13e séance, le 31 août, des déclarations ont été faites au sujet du document A/CONF.166/PC/CRP.2 par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après : Conférence internationale des syndicats libres et un groupe d'organisations non gouvernementales de la région de l'Asie et du Pacifique.

70. À la 14e séance, le 31 août, des déclarations ont été faites au sujet du document A/CONF.166/PC/CRP.2 par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après : American Association of Retired Persons et le Conseil international d'action sociale.

71. À la 15e séance, le 1er septembre, le Comité préparatoire a entendu un rapport oral fait par le Vice-Président, M. Koos Richelle (Pays-Bas), au sujet des travaux du Comité plénier relatifs au projet de programme d'action, comité qu'il avait présidé (voir annexe II). Au cours de sa déclaration, le Vice-Président a retiré le rapport sur les travaux du Comité plénier publié sous la cote A/CONF.166/PC/L.17.

72. Des déclarations ont été faites par les représentants des pays ci-après : Canada, Algérie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique, Maroc, Indonésie, Bénin et Bangladesh.

73. Des déclarations ont également été faites par les observateurs des organisations non gouvernementales ci-après : Conseil international d'action sociale et Fédération internationale des journalistes, ainsi que par un groupe d'organisations non gouvernementales qui s'occupent du développement, un groupe d'organisations non gouvernementales de femmes et un groupe d'organisations non gouvernementales d'Asie du Sud.

74. À la 16e séance, le 2 septembre, le Président du Comité préparatoire a présenté le document A/CONF.166/PC/L.18, qui contenait son rapport intérimaire sur le projet de déclaration.

75. Des déclarations ont été faites et des amendements proposés au document par les représentants des pays ci-après : Indonésie, Guinée, Uruguay, Cuba, Bélarus, Autriche, Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), République islamique d'Iran, Pakistan, Soudan, Équateur, Colombie, Canada, Népal, Maurice, Maroc et Fédération de Russie.

76. L'observateur de la Suisse a également fait une déclaration.

77. À la même séance, l'observateur d'un groupe d'organisations non gouvernementales qui s'occupent des droits de l'homme a fait une déclaration.

78. Les représentants des pays ci-après : Allemagne (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Union européenne), Algérie (au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine), Bangladesh, Slovénie, Indonésie, Soudan et Bénin ont fait des déclarations, après quoi le Comité préparatoire a décidé (voir annexe I, décision 2/3) de :

a) Prier le Président et le Bureau d'organiser des consultations officielles intersessions, avec la participation de tous les États au cours de la semaine du 24 octobre, à New York, dans le cadre de l'Assemblée générale. Des services complets d'interprétation et de documentation doivent être fournis dans les limites des ressources allouées à l'Assemblée générale. Ces consultations officielles porteront sur la déclaration et le programme d'action;

b) Prier le Secrétariat d'établir un document officiel, avant le 30 septembre 1994, fondé sur les documents établis et les débats tenus sur le projet de programme d'action au cours de la deuxième session du Comité préparatoire;

c) Prier le Secrétariat d'établir, avant le 30 novembre 1994, un projet de programme d'action révisé pour la 3e session du Comité préparatoire, en janvier 1995, en se fondant sur les consultations intersessions et les débats tenus au cours de la deuxième session du Comité préparatoire, ainsi que sur les documents ayant servi de base à ces débats;

d) Prier le Président de poursuivre les consultations sur le projet de déclaration avec tous les États et organisations régionales intéressées et d'établir un rapport d'activité à l'intention des participants aux consultations intersessions. En se fondant sur ces dernières, le Président présentera un projet de déclaration qui fera l'objet de négociations à la troisième session du Comité préparatoire.

IV. PROJET DE RÈGLEMENT INTÉRIEUR PROVISOIRE DU SOMMET

79. Le Comité préparatoire a examiné le point 5 de l'ordre du jour à sa 16e séance, le 2 septembre 1994. Il était saisi d'une note du Secrétariat sur le projet de règlement intérieur provisoire du Sommet (A/CONF.166/PC/L.6).

80. À la même séance, le Vice-Président du Comité, M. Zbigniew Wlosowicz (Pologne), Président du Groupe de travail sur les points 3 et 5 de l'ordre du jour, a donné lecture des amendements convenus au projet de règlement intérieur provisoire figurant ci-après :

Article premier

Les mots "La délégation de chaque État participant au Sommet" ont été remplacés par les mots "Chaque État participant au Sommet et la Communauté européenne";

Article 3

Les mots "ou, dans le cas de la Communauté européenne, du Président de la Commission européenne" ont été ajoutés après les mots "Ministre des affaires étrangères";

Article 4

Les mots "quarante-huitième session" ont été remplacés par les mots "quarante-neuvième session";

Article 6

Les mots "et un vice-président de droit du pays hôte" ont été insérés après le mot "vice-présidents" et les mots "constitué conformément à l'article 11" ont été insérés après le mot "Bureau";

Article 24

Paragraphe 1

Les mots "ou de la Communauté européenne" ont été insérés après le mot "Sommet";

Paragraphe 3

Les mots "ou de la Communauté européenne" ont été insérés après le mot "État";

Article 47

Les mots "et la Communauté européenne" ont été insérés après le mot "Sommet";

Article 57 bis

Un nouvel article libellé comme suit a été inséré après l'article 57 :

Membres associés des commissions régionales

"Les représentants désignés par des membres associés des commissions régionales peuvent participer en qualité d'observateurs, sans droit de vote, aux délibérations du Sommet, de la grande commission, et, le cas échéant, de tout comité ou groupe de travail."

Article 60

Les mots "Sauf dans les cas où il en est spécifié autrement dans le présent règlement intérieur en ce qui concerne la Communauté européenne" ont été insérés au début de l'article.

Article 62

L'article existant a été remplacé par le texte ci-après :

"1. Les organisations non gouvernementales accréditées auprès du Sommet peuvent désigner des représentants pour assister en qualité d'observateurs aux réunions publiques du Sommet et de la grande commission.

2. Sur l'invitation du président de l'organe concerné et sous réserve de l'assentiment dudit organe, ces observateurs peuvent faire des déclarations orales sur les questions sur lesquelles ils ont une compétence particulière. Si le nombre de demandes est trop important, les

organisations non gouvernementales peuvent être priées de se regrouper, chaque groupe devant s'adresser au Sommet par l'intermédiaire d'un seul et même porte-parole."

81. Au cours de sa déclaration, le Vice-Président a proposé de tenir de nouvelles consultations sur l'article 6, afin de décider du nombre des vice-présidents.

82. À la même séance, le Comité préparatoire a décidé de transmettre le projet de règlement intérieur provisoire, tel qu'il avait été oralement modifié, à l'Assemblée générale, pour approbation, étant entendu que les consultations sur l'article 6 se poursuivraient (voir annexe I, décision 2/4).

V. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TROISIÈME SESSION DU COMITÉ PRÉPARATOIRE

83. À sa 16e séance, le 2 septembre, le Comité préparatoire a adopté le projet d'ordre du jour provisoire de sa troisième session, figurant dans le document A/CONF.166/PC/L.19 (voir annexe I, décision 2/5).

84. Le représentant du Mexique a fait une déclaration.

VI. ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE

85. sa 16e séance, le 2 septembre, le Comité préparatoire a adopté son projet de rapport (A/CONF.166/PC/L.19) et a décidé d'incorporer dans le rapport définitif les décisions prises à la 16e séance.

ANNEXE I

Décisions adoptées par le Comité préparatoire
à sa deuxième session

2/1. Accréditation des organisations non gouvernementales
conformément aux règles régissant leur participation,
énoncées dans la décision 2 du Comité préparatoire

À sa 1^{re} séance, le 22 août 1994, le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social a approuvé la liste ci-après d'organisations non gouvernementales qu'il a recommandé d'accréditer auprès du Sommet mondial et de son processus préparatoire :

Advisory Commission of the Evangelical Church in Germany
Africa University
African Development Initiatives Network (ADIN)
African Medical and Research Foundation (AMREF)
African Network for Peoples' Empowerment (ANEPE)
African Social and Environmental Studies Programme (ASESP)
Agency Coordinating Body for Afghan Relief (ACBAR)
AKSS – An Association of Social Action and Development
All-China Federation of Trade Unions (ACFTU)
All-China Women's Federation
All-China Youth Federation
Alliance des femmes pour la démocratie
Amel Association
Appropriate Technology International (ATI)
Aquarius International Centre for Development
Asemblea Espiritual Nacional de los Baha'ís de Chile
ASCOFAM – Benin International
Asian Women Human Rights Council (AWHAC)
Asociación Cubana de las Naciones Unidas (ACNU)
Asociación Nacional de Agricultores Pereños (ANAP)
Asociación Nacional de Innovadores y Racionalizadores (ANIR)
Asociación Nacional de Organizaciones No Gubernamentales/Uruguay
Asociación Salvadoreña de Apoyo Integral (ASAI)
Asociación Salvadoreña de Ayuda Humanitaria Provida
Asociación Salvadoreña de Promoción, Capacitación y Desarrollo (PROCADES)
Asociación Universidad Nur
Association de développement communautaire Mokili-Mwinda (ADECOM)
Association des conducteurs de chariots du Zaïre (ACCZ)
Association des mouvements action-chômage du Québec (AMACQ)
Association femmes jeunesse dans l'environnement maghrébin (AFJEM)
Association for Reproductive and Family Health (ARFH)
Association for the Protection of the Environment
Association guinéenne des femmes chercheurs
Association internationale pour la démocratie en Afrique
Association lutte
Association mondiale des entrepreneurs pour le Sommet social (BUSCO)

Association of Non-Governmental Organisations (ANGOS)
Association pour le développement harmonieux de la mère et de l'enfant
Association pour le progrès et la défense des droits des femmes maliennes
(APDF)
Aurat Publication and Information Service Foundation (AURAT)
Australian National Consultative Committee of Refugee Women (ANCCORW)
Ayala Foundation, Inc.
Azerbaijan Association of the Blind
Bangladesh Garment Workers' and Employees' Federation
Bangladesh Women's Health Coalition
BASE Investigaciones Sociales
Basic Urban Services for Katchi Abadies (BUSTI)
Bisan Center for Research and Development
Bischöfliches Hilfswerk Misereor E.V
Boston Women's Health Book Collective
Brazilian Agroforestry Network (REBRAF)
Bread for the World Institute on Hunger and Development
Bulgarian Family Planning Association (BFPA)
Busia Young Men's Christian Association
CADIC (A.S.B.L.)
Campfire Association
Canadian Oceans Caucus
Canadian Red Cross Society
Canadian Youth Foundation
Canopen Research Services
Caucus of Development (Non-Governmental Organizations) Network – CODE-NOG
Center for Women's Global Leadership
Centre for African Settlement Studies and Development
Centre for Cultural, Educational, Economic and Social Studies
Centre for Indian Development Studies
Centre for International Understanding
Centre for Social Research
Centre of Concern for Child Labour
Centre Zaïrois pour la promotion des droits de l'enfant et de la femme
Centro de Estudios Europeos (CEE)
Centro de Estudios sobre América (CEA)
Centro de Estudios Sociales y Publicaciones (CESIP)
Centro de Investigaciones de la Economía Mundial (CIEM)
Centre Latinoamericano de Economía Humana (CLAEH)
China Disabled Persons' Federation
China National Committee on Aging
Club for the Promotion of Hygiene, Sanitation and the Protection of the
Environment (HYSEP-Club)
Coalition of Labor Union Women
Collectif des organisations non gouvernementales au Liban
Comité d'action pour les droits de l'enfant et de la femme (CADEF)
Comité de Integración y Reconstrucción para El Salvador (CIRES)
Comité international des femmes africaines pour le développement (CIFAD)
Commission for Justice and Peace - Netherlands
Comunicación Cultural, A.C.

Community Development Library (CDL)
Community Services Guild
Concertación Centroamericana de Organismos de Desarrollo
Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement
(CONGAD)
Coordinador Nacional de Redes (CNR)
Coordinadora de Organizaciones No Gubernamentales para el Desarrollo
Coptic Evangelical Organization for Social Services
Corporación Intersectorial para el Desarrollo Económico y el Progreso
social (CIDEP)
Council of World Organizations Concerned about AIDS
Cuban Sugar Technicians Association
DANCHURCHAID
Danish Council of Organizations of Disabled People
Danish Family Planning Association
DEMUS – Estudio para la Defensa de los Derechos de la Mujer
Development Education Association (DEA)
Development Group for Alternative Policies (The Development GAP)
Development Promotion Group (DPG)
Disabled Children's Action Group (DICAG)
Disha Trust
Ecumenical Development Cooperative Society (EDCS)
Economic and Social Human Rights Advocacy Network (ESHRAN)
Ecuadorian Corporation of Private Non-Profit Organizations
EMO – BARAKA, Union for Peasant Promotion
Empowerment and Action Research Centre
English International Association
Environmental Monitoring Society (EMS)
EPOG
Equipo Pueblo
ESIB (National Unions of Students in Europe)
European Alliance with Indigenous Peoples
European Anti-Poverty Network
European Centre for Social Welfare Policy and Research
European Federation of National Organisations Working with the Homeless
(FEANTSA)
European Women's Lobby (EWL)
Evangelical Development Cooperative Society
EVRIKA Foundation
EZE – Protestant Organisation for Cooperation in Development
Family Care International
Farming Systems Kenya (FSK)
Federación de Mujeres Cubanas (FMC)
Fédération des organisations non gouvernementales laïques à vocation
économique du Zaïre
Federation of Independent Trade Unions of Russia (FITUR)
Foro de Apoyo Mutuo-Mutual Support Forum (FAM)
Forum for African Women Educationalists (FAWE)
Fundación Centroamericana por la Integración (FCI)
Fundación del Sur

Fundación Dr. Guillermo Manuel Ungo
Fundación Nacional para el Desarrollo (FUNDE)
Fundación para la Cooperación y el Desarrollo Comunal de El Salvador
(CORDES)
Fundación Polar
Fundación Salvadoreña de Desarrollo y Humanismo Maquilishuatl
Fundación Salvadoreña de Desarrollo y Vivienda Mínima (FUNDASAL)
Fundación Salvadoreña para la Promoción del Desarrollo Social y Económico
(FUNSALPRODESE)
General Assembly Binding Women for Reforms, Integrity, Equality, Leadership
and Action (GABRIELA)
General Confederation of Trade Unions
GHASES – Ghana Solar Energy Society
Global Alliance for Women's Health, Inc.
Global Futures Network
Grassroots Organizations Operating Together in Sisterhood (GROOTS
International)
Green Belt Movement (Kenya)
Groupe de recherche, d'études et de formation "Femmes-action" (GREEFA)
Groupe de recherche et d'action pour le bien-être social (GRABS-ONG)
Guinea Development Foundation
Hawwa Associates
Highlander Research and Education Center
Hymans Early Childhood Education Centre Okpala
IBIS
Independent Commission on Population and Quality of Life
Indian Society for Community Education (ISCE)
Informal Sector Service Centre (INSEC)
INHURED International (International Institute for Human Rights,
Environment and Development)
Institut universitaire d'études du développement
Institute of Sisters of Mercy of the Americas
Institute of Socio-economic Studies (INESC)
Instituto de Estudos da Religiao – (ISER)
Instituto de Promoción Económico y Social del Uruguay (IPRU)
INTERMON
International Center for Research on Women (ICRW)
International Center for Economic Growth (ICEG)
International Center for Human Rights and Democratic Development
International Centre for Peace Building
International Centre for Sustainable Cities
International Coalition for Development Action (ICDA)
International Health Awareness Network
International Institute for Peace and Global Responsibility
International Jurists Organisation (Asia) (IJO)
International League for Study and Promotion of Community Health (ILSPCH)
International S.T.E.P.S. Foundation (IFS)
Japan Civil Liberties Union (JCLU)
Japanese Preparatory Committee for the Non-Governmental Organizations Forum
for the World Summit for Social Development

Kenya Medical Women's Association
KOHNET – Korea Human Rights Network
Korean Federation for Environmental Movement
K.U.L.U. Women and Development
La Mansaamo Kpee
Lauravetl'an Foundation, Inc. (United States office)
Lem Ethiopia
MADRE
Madurai Non-Formal Education Centre
Margaret Sanger Center of International Planned Parenthood of New York City
Mauritius Family Planning Association
Moral Re-Armament, Inc.
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec
(MEPACQ)
Mouvement féminin algérien pour la solidarité de la famille dans les
régions rurales
Movimiento Manuela Ramos
National Anti-Poverty Organization (NAPO)
National Council of Women in Denmark (DKN)
National Council of Women's Societies (NCWS)/Nigeria
National Council on Social Welfare of Thailand
National Spiritual Assembly of the Bahá'ís of Denmark (NSA-DK)
National Union of Eritrean Women
National Union of Eritrean Youth
Network of Non-Governmental Organisations of Trinidad and Tobago for the
Advancement of Women
Non-Governmental Organizations Coordinating Committee of Zambia
Norfil Foundation, Inc.
Nous nous ingérons en commun, Inc.
OEF de El Salvador
Oemels Buturi Development Centre
Organisation of Rural Associations for Progress (ORAP)
Organizing Committee – People's Decade for Human rights Education, Inc.
Organización de la Solidaridad de los Pueblos de Africa, Asia y América
Latina (OSPAAL)
Palmyrah Workers' Development Society
Peace and Cooperation – Paz y Cooperación
People's Alliance for Social Development
People's Forum 2001, Japan
Peter Hesse Foundation
Philippine Business for Social Progress (PNSP)
Physicians for Global Survival (Canada)
Platform Social Summit
Programa Bolivar (Bolivar Program)
Population Research Centre
Red de educación popular entre mujeres
Réseau sous-régional femmes africaines et droits humains (REFAD)
Rights and Resources
Royal National Institute for the Blind
Rural Development Foundation of Pakistan (RDF)

Rural Development Leadership Network
Rural Reconstruction Nepal
School Sisters of Notre Dame
Service Civil International/Bangladesh (SCI)
Sharmoukh Community Development Association
Social Justice Secretariat
Social Welfare Agency for Village Development
Société canadienne de la classification internationale des déficiences,
incapacités et handicaps
Society for Development Alternatives (SDA)
Sociologists for Women in Society
Solidarité populaire Québec
South Africa Non-Governmental Organizations Commission for Dakar/Beijing
South-East Asia Centre for Environment and Development (SEACED)
South-East Regional Economic Justice Network
Southerners for Economic Justice (SEJ)
Sri Lanka Environmental Journalists Forum
Sulabh International Social Service Organization
Swiss Coalition of Development Organizations
Taller Permanente de la Mujer
Taller Salud, Inc.
Technical Assistance for Rural Development (TARD)
Terre Vivante
The Call Association
The Community for Human Development
The Concerned for Working Children
Thirty-first December Women's Movement
TINIQUENA
Tools for Self Reliance (TFSR)
Transparency International
Tulay Sa Pag-Unlad, Inc.
Uganda Association for Social Economic Progress
U-landsforeningen SVALERNE – SWALLOWS in Denmark
Unión de Asociaciones Familiares (UNAF)
Union de l'action féminine
Union des femmes méthodistes du Bénin (UFMB)
Unión Nacional de Instituciones para el Trabajo de Acción Social (UNITAS)
Union pour l'étude de la population africaine (UEP)
United Nations of Youth Sierra Leone
United Nations Association of Russia
Unity of Man
Urban Assembly
Vaestoliitto ry, The Family Federation of Finland
Volunteers for Environment and Social Harmony and Improvement (VESHI)
Welsh Centre for International Affairs
Women Development for Science and Technology Association (WODSTA)
Women for Mutual Security
Women In Need
Women in Nigeria
Women, Law and Development Centre/Nigeria

Women's Commission for Refugee Women and Children
Women's Health Organisation of Nigeria (WHON)
Word of Life Christian Fellowship
World Education
World University Service – Zambia
WSM Partners in Development
Youth Resource Development Council
Young Women's Christian Association National Council
YUVA (Youth for Unity and Voluntary Action)
Zambia Association for Research and Development
Zambia Council for Social Development
Zimbabwe Women's Resource Centre and Network (ZWRCN)

2/2. État des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social

A

Fonds d'affectation spéciale pour le Sommet mondial pour
le développement social

1. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social :

a) Rappelle la résolution 47/92 de l'Assemblée générale, en date du 16 décembre 1992, dans laquelle l'Assemblée a invité le Secrétaire général à créer un Fonds d'affectation spéciale pour le Sommet mondial pour le développement social, afin de mobiliser auprès de sources publiques et privées des contributions volontaires destinées au financement des activités supplémentaires nécessaires pour préparer et tenir le Sommet, y compris les réunions préparatoires régionales, ainsi qu'au financement de la participation des pays les moins avancés au Sommet et à ses préparatifs;

b) Rappelle également la résolution 48/100 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1993, dans laquelle l'Assemblée a invité tous les États à contribuer généreusement au Fonds d'affectation spéciale;

c) Note que des contributions au Fonds d'affectation spéciale ont été reçues de 12 États et les remercie de leur générosité et de leur appui;

d) Réaffirme qu'il importe que les pays les moins avancés participent aux préparatifs du Sommet et au Sommet lui-même;

e) Demande instamment à tous les États, organisations publiques et privées et particuliers de contribuer généreusement au Fonds d'affectation spéciale afin d'appuyer les activités préparatoires en vue du Sommet et, en particulier, de faciliter la participation la plus large des pays les moins avancés aux préparatifs du Sommet et au Sommet lui-même, y compris en versant dans la mesure où le Fonds d'affectation spéciale disposerait des ressources correspondantes, une indemnité de subsistance aux représentants de ces pays.

B

Activités entreprises depuis la première session du Comité préparatoire

Coopération avec le gouvernement hôte

2. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social remercie vivement le Gouvernement danois des préparatifs qu'il a faits en vue du Sommet, et prend acte avec satisfaction de la signature de l'accord avec le gouvernement hôte passé entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement danois.

Activités nationales

3. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social :

a) Exprime sa gratitude aux États qui ont présenté des rapports nationaux, note que le Secrétariat a reçu au total 26 rapports nationaux, y compris ceux qui ont été présentés à la première session du Comité préparatoire, et invite le Secrétariat à étudier la possibilité d'élargir la diffusion et l'utilisation de ces rapports;

b) Invite les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à créer des comités nationaux pour préparer le Sommet et invite également les gouvernements à informer le Secrétariat, dans toute la mesure du possible, de la création de ces comités;

c) Prie le Secrétariat d'informer le Comité préparatoire, à sa troisième session, selon des modalités appropriées, des activités entreprises au niveau national en rapport avec les préparatifs du Sommet.

Colloques, séminaires et ateliers

4. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social :

a) Prend note des activités entreprises par le Secrétariat dans le cadre des préparatifs du Sommet, y compris, notamment, l'organisation de colloques, séminaires et ateliers sur les questions ayant un rapport direct avec le Sommet;

b) Prend note de la teneur du résumé des débats d'une réunion d'experts sur la pauvreté organisée par le Secrétariat et la Banque mondiale et qui s'est tenue à Lusaka en juin 1994^a;

c) Remercie le Gouvernement zambien de l'aide et de la coopération qu'il a apportées en vue d'organiser cette réunion, et le Gouvernement néerlandais de la contribution financière qu'il a faite en vue de la convocation de cette réunion;

d) Prend note des colloques, séminaires et ateliers organisés par d'autres organismes des Nations Unies, gouvernements, organisations non gouvernementales et organismes publics et privés, et les remercie de la

contribution qu'ils ont apportée au processus global de préparation et de suivi du Sommet;

e) Note avec satisfaction les activités d'appui entreprises au niveau régional, notamment par les commissions régionales;

f) Encourage l'Organisation des Nations Unies et les organisations apparentées, les gouvernements et les organisations et institutions non gouvernementales et intergouvernementales à continuer à prendre des initiatives à l'appui des préparatifs du Sommet, notamment en organisant des séminaires, des ateliers et des colloques.

C

Organisations non gouvernementales

5. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social :

a) Note avec satisfaction qu'un grand nombre d'organisations non gouvernementales ont été accréditées auprès du Comité préparatoire;

b) Remercie les organisations non gouvernementales de leur contribution aux préparatifs du Sommet;

c) Encourage les organisations non gouvernementales nationales et internationales à continuer à participer activement aux préparatifs et au suivi du Sommet.

D

Programme d'information

6. Le Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social :

a) Prend note avec satisfaction des activités entreprises par le Département de l'information du Secrétariat quant à la diffusion d'informations sur le Sommet, ses objectifs et les questions qui y seront examinées, ainsi que de la stratégie médias proposée par le Département;

b) Prend note également de la participation active des centres d'information des Nations Unies aux activités promotionnelles spéciales, à l'exécution du programme d'information et à la mise en oeuvre de la stratégie médias;

c) Encourage le Département de l'information du Secrétariat à poursuivre son action en vue d'appeler sur le Sommet l'attention d'un public aussi large que possible;

d) Encourage tous les organismes des Nations Unies à faire une place au Sommet et à ses objectifs dans leurs activités d'information.

2/3. Projet de déclaration et projet de programme d'action

À sa 16e séance, le 2 septembre 1994, le Comité préparatoire a décidé :

a) De prier le Président et le Bureau d'organiser des consultations officielles intersessions, avec la participation de tous les États, au cours de la semaine du 24 octobre 1994, à New York, dans le cadre de l'Assemblée générale. Des services complets d'interprétation et de documentation doivent être fournis dans les limites des ressources affectées à l'Assemblée. Ces consultations officielles porteront sur la déclaration et le programme d'action;

b) De prier le Secrétariat d'établir un document officiel, avant le 30 septembre 1994, fondé sur les documents établis et les débats tenus sur le projet de programme d'action au cours de la deuxième session du Comité préparatoire;

c) De prier le Secrétariat d'établir, avant le 30 septembre 1994, un projet de programme d'action révisé pour la troisième session du Comité préparatoire, en janvier 1995, en se fondant sur les consultations intersessions et les débats tenus au cours de la deuxième session du Comité préparatoire, ainsi que sur les documents ayant servi de base à ces débats;

d) De prier le Président de poursuivre les consultations sur le projet de déclaration avec tous les États et organisations régionales intéressés et d'établir un rapport d'activité à l'intention des participants aux consultations intersessions. En se fondant sur ces dernières, le Président présentera un projet de déclaration qui fera l'objet de négociations à la troisième session du Comité préparatoire.

2/4. Projet de règlement intérieur provisoire du Sommet mondial pour le développement social

À la 16e séance, le 2 septembre 1994, le Comité préparatoire a décidé de transmettre à l'Assemblée générale, à sa quarante-neuvième session, pour qu'elle l'approuve, le projet de règlement intérieur provisoire du Sommet mondial pour le développement social, publié sous la cote A/CONF.166/PC/L.6, tel qu'il a été modifié oralement.

2/5. Ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité préparatoire

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Accréditation des organisations non gouvernementales conformément aux règles régissant leur participation énoncées dans la décision 2 du Comité préparatoire.
3. État des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social :
 - a) Fonds d'affectation spéciale;
 - b) Programmes d'information.

4. Projets de déclaration et de programme d'action qui seront publiés à l'issue du Sommet mondial pour le développement social.
5. Ordre du jour provisoire et organisation des travaux du Sommet mondial pour le développement social.
6. Adoption du rapport du Comité préparatoire.

Note

^a A/CONF.166/PC/17, annexe.

ANNEXE II

Rapport oral du Président du Comité plénier chargé d'étudier
le projet de programme d'action

1. Le Comité plénier a examiné le projet révisé de programme d'action figurant dans le document A/CONF.166/PC/CRP.2. Le secrétariat du Sommet mondial a consigné les nombreuses suggestions et contributions des délégations.

2. Des vues ont été exprimées sur toute une série de questions de fond concernant le développement social. Il y avait lieu de poursuivre l'examen et la négociation sur plusieurs points relatifs à des questions de fond avant que le Comité ne puisse parvenir à un consensus. Il s'agissait (la liste n'étant pas exhaustive) des points suivants :

- a) Les déplacements transfrontières de population (le droit à la migration);
- b) La situation concernant la dette extérieure;
- c) (Le coût) des programmes d'ajustement structurel;
- d) L'aide publique au développement (objectif : 0,7 % du produit national brut);
- e) Le concept 20/20;
- f) Le concept de la sécurité humaine;
- g) Le concept du développement social et humain durable;
- h) Le concept de la sécurité sociale;
- i) Le concept du secteur non structuré (l'extension de la notion de travail aux activités informelles);
- j) Le rôle de la famille (du point de vue de la protection sociale);
- k) Le concept de la pauvreté (définition de la pauvreté extrême, de la pauvreté généralisée, de la pauvreté absolue et de la pauvreté relative);
- l) Suivi de l'examen des concepts énoncés aux alinéas f), g), h), i) et k) ci-dessus;
- m) Le financement provenant de la taxation des échanges commerciaux;
- n) Le rôle du Conseil de sécurité.

3. Le Comité plénier a appelé l'attention sur la nécessité de la structure en cinq chapitres de l'actuel projet de programme d'action. Toutefois, il a été proposé, dans chaque section et compte tenu de la forme définitive dans laquelle serait présenté le résultat du Sommet, de structurer le texte en trois parties : principes de base; buts ou objectifs; et mesures à prendre.

4. Le Comité a constaté qu'il serait nécessaire de prier le Président et le Bureau d'organiser des consultations intersessions auxquelles participeraient tous les États. L'on y examinerait à la fois la Déclaration et le Programme d'action. Le Secrétariat devrait établir un document officiel.

ANNEXE III

Documents dont était saisi le Comité préparatoire
à sa deuxième session

| <u>Cote</u> | <u>Point de l'ordre du jour</u> | <u>Titre ou description</u> |
|--------------------------------|---|---|
| A/CONF.166/PC.11/Add.1 | 2 | Note du Secrétariat |
| A/CONF.166/PC/14 | 1 | Ordre du jour provisoire |
| A/CONF.166/PC/15 | 3 | Note du Secrétariat |
| A/CONF.166/PC/16 | 4 | Examen des engagements internationaux qui ont été pris en ce qui concerne la pauvreté, l'emploi et l'intégration sociale |
| A/CONF.166/PC/17 | 4 | Note du Secrétaire général concernant une réunion d'experts sur la pauvreté |
| A/CONF.166/PC/18 | 4 | Note du Secrétariat sur les activités du système des Nations Unies en ce qui concerne les thèmes essentiels |
| A/CONF.166/PC/19 | 4 | Note du Secrétariat sur les données relatives aux publications et indicateurs concernant le développement social au sein du système des Nations Unies |
| A/CONF.166/PC/20 et Add.1 à 11 | 4 | Note du Secrétaire général sur les contributions des organes, organismes et programmes du système des Nations Unies |
| A/CONF.166/PC/21 et Add.1 | 4 | Note du Secrétaire général concernant les vues des gouvernements sur un projet de déclaration et un projet de programme d'action |
| A/CONF.166/PC/22 | 4 | Lettre datée du 9 août 1994, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Australie et le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies |

| <u>Cote</u> | <u>Point de l'ordre du jour</u> | <u>Titre ou description</u> |
|--------------------------|---------------------------------|--|
| A/CONF.166/PC/23 | 4 | Lettre datée du 16 août 1994, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suède auprès de l'Organisation des Nations Unies |
| A/CONF.166/PC/L.13 | 4 | Note du Secrétaire général contenant le projet de déclaration et projet de programme d'action |
| A/CONF.166/PC/L.14/Rev.1 | 1 | Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session |
| A/CONF.166/PC/L.15 | 1 | Note du Secrétaire général sur la participation des organisations non gouvernementales aux travaux du Comité préparatoire |
| A/CONF.166/PC/L.16 | 7 | Projet de rapport du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social sur les travaux de sa deuxième session |
| A/CONF.166/PC/L.17 | 4 | Rapport du Président du Comité plénier |
| A/CONF.166/PC/L.18 | 4 | Rapport d'activité présenté par le Président du Comité préparatoire concernant des éléments du projet de déclaration |
| A/CONF.166/PC/L.19 | 6 | Note du Secrétariat sur le projet d'ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité préparatoire |
| A/CONF.166/PC/L.20 | 3 | Note du Secrétariat contenant des éléments susceptibles de figurer dans un projet concernant l'état des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social |

| <u>Cote</u> | <u>Point de l'ordre du jour</u> | <u>Titre ou description</u> |
|---------------------|---|--|
| A/CONF.166/PC/CRP.1 | - | Note du Secrétariat contenant le résumé du débat tenu par le Groupe consultatif sur le Sommet mondial pour le développement social |
| A/CONF.166/PC/CRP.2 | 4 | Note du Secrétariat contenant la première révision du projet de programme d'action publié sous la cote A/CONF.166/PC/L.13 |
